

## Déclaration d'engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion relativement au Programme des chaires de recherche du Canada et aux activités de recherche en général

L'Université de Sherbrooke reconnaît que l'équité, la diversité et l'inclusion renforcent le milieu universitaire et est engagée à soutenir de façon prioritaire ces valeurs comme facteurs stratégiques d'excellence.

L'Université de Sherbrooke accueille favorablement l'obligation légitime du Programme des chaires de recherche du Canada (PCRC). Elle s'engage à remédier à la sous-représentation des groupes désignés identifiés par le programme (femmes, minorités visibles, Autochtones et personnes handicapées), à maintenir ces seuils de représentation par la suite ainsi qu'à offrir un milieu de travail favorable et inclusif. Le déploiement de sa stratégie est appuyé par un plan d'action d'équité empreint des [pratiques exemplaires](#) favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion. Ce plan est dédié principalement aux chaires de recherche du Canada, mais englobe aussi tous les programmes administrés par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIEE) tels les Chaires d'excellence en recherche du Canada, les Chaires du Canada 150, et Fonds Apogée.

En appuie à cet engagement :

1. L'UdeS a dans sa [planification stratégique](#) l'objectif (12) d'être un milieu exemplaire sur le plan de l'ÉDI. Pour ce faire, plusieurs [comités de travail rattachés au comité stratégique ÉDI](#), présidé par le recteur, s'affairent à réaliser un éventail d'actions pour ancrer un changement de culture durable au sein de la communauté. D'ailleurs, la nouvelle « [un milieu inclusif qui cultive l'excellence](#) » souligne cette volonté.
2. L'UdeS collabore avec le Réseau interuniversitaire québécois pour l'équité, la diversité et l'inclusion ([RIQEDI](#)) qui travaille sur des enjeux et des thématiques spécifiques à l'ÉDI.
3. L'UdeS souscrit à la [charte du programme pilote Dimensions](#), initiatives des trois organismes subventionnaires canadiens<sup>1</sup>. En adhérant à cette charte, parmi les premières universités québécoises, l'Université de Sherbrooke joint sa voix aux autres établissements d'enseignement postsecondaires canadiens qui sont soucieux d'offrir un milieu équitable, diversifié et inclusif à leur communauté.

---

<sup>1</sup> Trois organismes subventionnaire canadiens : les Institut de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).